
Sociologie des controverses et des débats publics

Francis Chateauraynaud et Jean-Michel Fourniau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17630>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 438-439

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Francis Chateauraynaud et Jean-Michel Fourniau, « Sociologie des controverses et des débats publics », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17630>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie des controverses et des débats publics

Francis Chateauraynaud et Jean-Michel Fourniau

Francis Chateauraynaud, *directeur d'études* et Jean-Michel Fourniau, *directeur de recherche à l'INRETS*

Inventions argumentatives et formes de mobilisation

- 1 LE développement spectaculaire, depuis une dizaine d'années, de nouvelles formes de consultation et de délibération, depuis les procédures de débat public jusqu'aux forums électroniques en passant par les conférences de citoyens ou les grands débats nationaux, a remis la problématique de la démocratie délibérative au cœur de la sociologie politique. En croisant les différentes approches qui mènent de la discussion des doctrines politiques à la description des expériences concrètes de la délibération, en passant par l'évaluation des dispositifs institutionnels, on a poursuivi l'élaboration d'un modèle capable d'appréhender la pluralité des formes de discussion utilisées par les acteurs, pris entre un idéal régulateur de l'argumentation pure et des jeux de forces ou de pouvoirs engendrant de fortes asymétries. Inspiré par les travaux en sociologie pragmatique, ce modèle permet de décrire comment s'agencent, à travers les différentes procédures, les jeux d'acteurs et d'arguments, et surtout la manière dont la trajectoire des projets, des causes ou des dossiers débattus est affectée, ou non, par la mise en place de processus délibératifs. Plusieurs cas ont ainsi été examinés en détail, comme le dossier nucléaire, celui des nanotechnologies, le débat électronique autour du projet de carte nationale d'identité électronique ou encore le débat public sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse en PACA (Aix-Marseille-Nice). Au fil des descriptions et des analyses, on a pu relever trois niveaux d'engagement des acteurs, sur lesquels l'ouverture d'un débat a des conséquences directes : les émotions, les argumentations et les mobilisations. En modifiant les ressorts cognitifs et les espaces de calcul sur lesquels prennent appui les acteurs, les débats apparaissent en effet comme

des échangeurs entre expériences sensibles, dispositifs argumentatifs et formes de l'action collective. L'évaluation des procédures délibératives, aussi bien au plan cognitif que politique, peut dès lors dépasser la prise en compte des seuls aspects formels et quantitatifs (types de procédures, nombre de participants, nombre d'interventions ou de réunions, etc.) en restituant la série des épreuves par lesquelles se redistribuent les connaissances des milieux, les règles et les dispositifs collectifs ainsi que les formes de représentation politique.

- 2 Outre les organisateurs, le séminaire a été l'occasion d'entendre des communications de différents chercheurs : Pierre Livet, sur les liens entre argumentation, émotions et rationalité morale ; Jacques Guilhaumou sur l'histoire longue des « mouvements des sans » (des sans-culottes aux sans-papiers...) ; Irène Théry à propos de son expérience d'expert dans les controverses sur le Pacs ; Joëlle Zask, sur la conception du débat public et de l'accord des citoyens chez John Dewey ; Jacques Roux, avec une nouvelle lecture politique de la question de l'individuation chez Simondon ; Didier Torny, intervenu sur la question de la réversibilité et des modèles temporels de la sociologie ; Michel Llory à propos des risques technologiques et de la prise de parole des cadres et des techniciens au sein des organisations complexes ; et enfin, Antoine Vion qui a examiné la question de la légitimité professionnelle dans les controverses publiques. Le séminaire s'est conclu par une communication du logiciel Marlowe qui a présenté quelques modèles récents appliqués aux débats autour de l'énergie nucléaire.

INDEX

Thèmes : Sociologie